



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Le conseil de la Municipalité de Verchères siège en séance ordinaire ce 6 avril 2021 à 20h par vidéoconférence :

Sont présents à cette vidéoconférence le maire monsieur Alexandre Bélisle, les conseillères mesdames Christine Duchesne et Nathalie Fillion, les conseillers messieurs Gilles Lamoureux et Claude Ménard. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Sont absents : Madame Carole Boisvert et monsieur Benoit Marotte.

Assistent également à la séance par vidéoconférence, le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Luc Forcier et le directeur général adjoint et urbaniste monsieur Martin Massicotte.

067-2021 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

068-2021 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 1^{er} mars 2021, tel que lu.

Adopté.

069-2021 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Christine Duchesne et il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 31 mars 2021 pour les chèques #2642 au #2993 totalisant 508 685,21\$.

Adopté.

070-2021 CORRESPONDANCES

- a. Réception confirmation aide financière Covid – 2021 141 376\$
- b. Réception approbation du MAMH pour le règlement d'emprunt 554-2020 rang Terres-Noires et montée Calixa-Lavallée
- c. Réception approbation du MAMH pour le règlement d'emprunt 562-2021 poste de pompage St-Laurent

071-2021 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE #563-2021 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONE #443-2010, RELATIVEMENT AUX CONDITIONS D'EXPLOITATION ACÉRICOLE DANS LE BOIS DE VERCHÈRES, ZONE CONS-1

Monsieur Claude Ménard donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement visant à modifier le règlement de zonage #443-2010, relativement aux conditions d'exploitation acéricole dans le bois de Verchères, zone CONS-1.

072-2021

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE #563-2021 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #443-2010, RELATIVEMENT AUX CONDITIONS D'EXPLOITATION ACÉRICOLE DANS LE BOIS DE VERCHÈRES, ZONE CONS-1

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité d'adopter le projet de règlement de concordance #563-2021, comme suit :

ATTENDU que la CPTAQ, dans une lettre signée de son président en date du 30 novembre 2020 mentionne que l'entente signée en 1999 sur ce même objet ne tient plus suite à l'entrée en vigueur du règlement provincial P-41-1, r.1.1, amenant de nouvelles conditions pour les cabanes à sucre;

ATTENDU que la MRC de Marguerite-D'Youville a modifié le schéma d'aménagement régional pour se conformer aux nouvelles conditions d'exploitation acéricole (Règlement 162-31 de la MRC);

ATTENDU que la Municipalité doit modifier sa réglementation d'urbanisme en concordance avec les modifications du schéma régional;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

Pour ces motifs, il est proposé qu'un règlement soit et qu'il soit statué et décrété par celui-ci ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1

L'article 3.1.1 est modifié par le remplacement de la définition « AIRE DE SERVICE (EXPLOITATION ACÉRICOLE) » pour se lire comme suit :

« AIRE DE REPOS (EXPLOITATION ACÉRICOLE) : *Portion d'une cabane à sucre qui n'est pas utilisée à des fins de production ou tout autre espace qui peut être utilisé indépendamment du fait que l'on exerce l'activité agricole* ».

ARTICLE 2

L'article 3.1.1 est de nouveau modifié par le remplacement dans la définition « CABANE À SUCRE » des mots « ... une aire de service sans toutefois servir de lieu de résidence. » par les mots « ... *une aire de repos selon les dispositions de la réglementation provinciale en matière de protection du territoire et des activités agricoles* ».

ARTICLE 3

L'article 14.3.1 est modifié par le remplacement de l'alinéa c) par les alinéas c) et d) qui se lisent comme suit :

« c) *Un usage de cabane à sucre peut contenir une aire de repos adjacente à l'aire de production, et ce, aux conditions énumérées au Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (RLRQ, c. P-41.1, r. 1.1).*

d) *Un usage cabane à sucre aménagé ou dont la demande de permis a été complétée avant le 30 novembre 2020, en conformité de la réglementation municipale, peut contenir une aire de repos adjacente à l'aire de production de 35 m² sans toutefois excéder la superficie d'implantation au sol de l'aire de production.* »

ARTICLE 4

Les lettres de la CPTAQ, ci-jointes en annexe du présent règlement, datées du 30 novembre 2020 et du 11 février 1999 respectivement signées par les présidents alors en fonction, sont insérées au règlement de zonage #443-2010 et identifiées en annexe au chapitre 14 portant sur les dispositions particulières applicables à certaines zones.

ARTICLE 5

La note 196, à la grille des usages et normes pour la zone CONS-1, page 2 de 2, est modifiée par le remplacement du deuxième paragraphe pour se lire comme suit :

« Le bâtiment pourra comprendre une aire de repos adjacente à l'aire de production, et ce, aux conditions énumérées au Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (RLRQ, c. P-41.1, r. 1.1). »

ARTICLE 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté.

073-2021 PROGRAMME ACHAT D'ŒUVRE D'ART DE 2020

CONSIDÉRANT que la Municipalité a mis en place une politique d'achat d'œuvre d'art pour encourager les artistes locaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection suite à l'analyse des œuvres soumises;

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu à l'unanimité de faire l'acquisition de l'œuvre intitulée « Submergée » de Laurence Fecteau-Hébert au coût de 535 \$.

Adopté.

074-2021 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 03-2021 : 14 ST-ALEXANDRE

À l'immeuble sis au 14 rue St-Alexandre, formé du lot 5 218 370, une demande est déposée à l'effet de permettre une thermopompe en marge avant secondaire à une marge de 5,0 m au lieu de 6,10 m.

CONSIDÉRANT l'avis du CCU;

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par monsieur Claude Ménard et il est résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation DM 03-2021, tel que demandé, soit l'installation d'une thermopompe du côté de la rue St-André, à 5,0 m de marge de recul avec un aménagement paysagé pour la cacher et en amoindrir le bruit.

Adopté.

075-2021 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 04-2021 : 20 LABONTÉ

À l'immeuble sis au 20 rue Labonté, formé du lot 5 218 778, une demande est déposée à l'effet de permettre une clôture de 1,8 m de hauteur le long d'une emprise de rue en cour arrière de la propriété alors que la norme le long des rues est de 1,2 m.

CONSIDÉRANT l'avis du CCU;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation DM 04-2021 pour permettre une clôture de 1,8 m de hauteur le long de l'emprise du bout de la rue St-Henri. La municipalité devra cependant s'assurer des questions de mitoyenneté.

Adopté.

076-2021 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 05-2021 : 242 RANG TERRES-NOIRES

À l'immeuble sis au 242 rang des Terres-Noires, formé du lot 5 216 874, une demande est déposée à l'effet de reconnaître comme conforme un bâtiment accessoire existant d'une superficie de 66,5 m² au lieu de 65,0 m².

CONSIDÉRANT l'avis du CCU;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Christine Duchesne et il est résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation DM 05-2021 et de considérer conforme le bâtiment accessoire avec une superficie de 66,5m², tel que demandé et apparaissant sur le plan de l'arpenteur-géomètre Marcel Pineault (minute 4821 du 30 novembre 2020).

Adopté.

077-2021 SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par monsieur Claude Ménard et il est unanimement résolu de promouvoir la Semaine nationale du don d'organes et de tissus qui se tiendra du 18 au 24 avril 2021.

Adopté.

078-2021 RENOUELEMENT DU PERMIS EN VERTU DE LA LOI SUR LES PESTICIDES ET SES RÈGLEMENTS

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et unanimement résolu que le directeur général Luc Forcier ou la coordonnatrice aux travaux publics, Isabelle Millette, soient autorisés au nom de la Municipalité de Verchères à signer tout document pour l'obtention d'un permis délivré par le ministère de l'Environnement en vertu de la *Loi sur les pesticides et ses règlements*.

Adopté.

079-2021 SOUMISSION S-21-02-24 TRAVAUX DE PAVAGE 2021

ATTENDU que les demandes de soumission ont été faites sur SEO;

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et unanimement résolu que les soumissions reçues soient versées aux archives de la Municipalité :

Soumissionnaires	Prix
Pavage Ultra Inc.	183 947,13\$
Les Pavages Céka Inc.	185 629,70\$
Pavage Axion Inc.	189 204,93\$
Roxboro Excavation Inc.	197 790,50\$
Eurovia Québec Construction Inc.	204 418,07\$
Excavation Jonda Inc.	208 070,26\$
Les Entrepreneurs Bucaro Inc.	313 068,88\$

CONSIDÉRANT la recommandation suite à l'analyse des soumissions;

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission de **Pavage Ultra Inc.** au montant de **183 947,13\$** taxes incluses comme étant la plus basse conforme.

Adopté.

080-2021 DEMANDE DE SUBVENTION PPA-CE TRAVAUX DE PAVAGES ET AUTRES 2021

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu à l'unanimité de mandater le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité la demande d'aide financière pour les travaux de voirie 2021.

Adopté.

081-2021 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION – PROJET DE PAVAGE TERRES-NOIRES NO PROJET : CFG24988

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante:

le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité, M. Luc Forcier agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier et que M. Luc Dery, ingénieur régional assume le volet technique du projet;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Christine Duchesne, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Verchères autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée. No projet MTQ : CFG24988.

Adopté.

082-2021 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION – PROJET DE REMPLACEMENT DU PONT MONTÉE DU MOULIN NO PROJET : JDK24632

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante:

le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité, M. Luc Forcier agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier et que M. Luc Dery, ingénieur régional assume le volet technique du projet;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Verchères autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée. No projet MTQ : JDK24632.

Adopté.

083-2021 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2021

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité de mandater Isabelle Boisseau, coordonnatrice loisirs, culture et tourisme ou Étienne Bujold, technicien en loisirs pour présenter et signer la demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2021.

Adopté.

084-2021 APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES 2021-2022

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et unanimement résolu de nommer Sylvie Bissonnette, mandataire pour déposer la demande : Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2021-2022 au ministère de la Culture et des Communications, et à signer la convention à venir.

Adopté.

085-2021 DEMANDE DE PROLONGATION DU RÉSEAU DANS LE CADRE DU RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN

ATTENDU que lors de la campagne électorale québécoise de 2018, le chef de Coalition avenir Québec (CAQ), M. François Legault, avait mentionné qu'il était temps de donner un grand coup pour décongestionner les transports, améliorer la qualité de vie des familles et relancer notre économie : «Un gouvernement de la CAQ entend donc investir massivement dans les transports collectifs, mais aussi dans l'aménagement d'axes routiers, au bénéfice de toute la région métropolitaine»;

ATTENDU que du même souffle, la CAQ avait pris l'engagement de mandater la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) pour réaliser une étude pour l'expansion du Réseau express métropolitain (REM), de Brossard jusqu'à Boucherville et Sainte-Julie, en longeant l'autoroute 30;

ATTENDU que ce tronçon du REM ferait plus d'une vingtaine de kilomètres et permettrait de soulager l'autoroute 30, qui est déjà très congestionnée;

ATTENDU que l'ensemble de la Couronne Sud ne possède aucun mode de transport lourd dans l'axe est-ouest;

ATTENDU qu'en décembre 2020, le gouvernement du Québec a annoncé le prolongement du REM vers l'est et le nord de Montréal;

ATTENDU qu'au début de février 2021, la CDPQ a affirmé que des études préliminaires sont en cours relativement à un prolongement du REM à Laval et à Longueuil, en vertu de mandats que lui a confiés le gouvernement et elle aurait indiqué au gouvernement qu'il y avait tout lieu d'être optimiste;

ATTENDU qu'aucun signal ne permet de croire que le prolongement du REM dans l'axe de l'autoroute 30 soit actuellement à l'étude;

ATTENDU que cet axe de développement du REM est jugé prioritaire pour la population résidant au nord-est de Brossard, et ce, pour décongestionner les transports, améliorer la qualité de vie des familles et relancer notre économie;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Christine Duchesne et il est résolu à l'unanimité :

DE RÉITÉRER au gouvernement du Québec son engagement à réaliser une étude pour l'expansion du Réseau express métropolitain (REM), de Brossard jusqu'à Boucherville et Sainte-Julie, en longeant l'autoroute 30;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec d'établir un échéancier de réalisation du prolongement du REM dans l'axe de l'autoroute 30;

D'AUTORISER la préfet et le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC à faire les représentations nécessaires à l'avancement de ce dossier;

D'ACHEMINER copie de la présente à M. François Legault, premier ministre du Québec, M. François Bonardel, ministre des Transports, Mme Chantal Rouleau, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, M. Simon Jolin-Barette, ministre responsable de la région de la Montérégie, et Mme Suzanne Dansereau, députée de Verchères.

Adopté.

086-2021 ACHAT PORTION TERRAIN LOT 5 216 681 RANG TERRES-NOIRES - POSTE DE POMPAGE

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité d'entériner l'offre d'achat pour une portion du terrain lot 5 216 681 pour l'installation du poste de pompage Terres-Noires. Offre à 6 000\$.

Adopté.

087-2021 DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE CORRECTION POUR LES RÉSOLUTIONS 023-2021 ET 024-2021

Les procès-verbaux de correction sont déposés pour corriger les résolutions 023-2021 et 024-2021 dans le procès-verbal du 11 janvier 2021.

088-2021

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au *Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;

QUE la Municipalité confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour la saison 2021-2022;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2021-2022, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ;

QUE le directeur général est autorisé à signer tout document concernant ce mandat;

QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution, soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Adopté.

089-2021

BOIS DE VERCHÈRES, MORCELLEMENT ET ÉCHANGE DE SUPERFICIE ENTRE VOISINS – LOTS 5 310 502 ET 5 310 514 - CPTAQ

ATTENDU le projet d'échange de superficies équivalentes entre voisins entre deux érablières adjacentes;

ATTENDU que les érablières résultant de cet échange demeureront conformes aux normes de lotissement dans le bois de Verchères;

ATTENDU que le projet facilitera les exploitations de la ressource;

ATTENDU le règlement de zonage #443-2010 et le règlement de lotissement #444-20210 qui régissent ce secteur;

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par madame Nathalie Fillion et il est résolu de faire savoir à la CPTAQ que le projet d'échange d'une superficie de 3,42 ha entre érablières adjacentes (lots 5 310 502 et 5 310 514) est conforme à la réglementation municipale.

Adopté.

090-2021 MORCELLEMENT FERMES BÉNARIELLES INC. - 208 RANG TERRES-NOIRES - CPTAQ

Considérant le projet des fermes Bénarielles de se départir d'une petite superficie de 420,0 m² au profit d'un espace résidentiel adjacent;

Attendu que le projet est conforme au règlement de lotissement par le remembrement au lot adjacent;

Attendu que l'usage résidentiel adjacent bénéficie d'un droit d'usage résidentiel en zone agricole;

Considérant que le plan d'urbanisme est respecté;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et il est résolu de faire savoir à la CPTAQ que le projet de morcellement proposé par les Fermes Bénarielles, tel qu'illustré sur le plan de l'arpenteur-géomètre J.-P. Roux (minutes 12536), est conforme à la réglementation municipale en autant que la parcelle de 420,0 m² soit remembrée au lot adjacent.

Adopté

091-2021 MODIFICATIONS AU PROGRAMME D'AIDE À LA PLANTATION D'ARBRES

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et il est unanimement résolu d'approuver les modifications au programme d'aide à la plantation d'arbres, tel que présenté dans le dépliant d'avril 2021. Principales modifications :

- Subvention pour une propriété résidentielle, commerciale ou industrielle
- Le programme consiste à offrir une subvention de 50\$ par arbre, à qui fera l'acquisition et la plantation d'arbres sur sa propriété, préférablement en façade.
- Les frais de transport sont aussi subventionnés à 50% pour un maximum de 50\$ par facture. Ces frais doivent être inscrits sur la facture.
- Maximum de 3 arbres subventionnables par propriété, par année.

Adopté.

092-2021 PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance est à huis clos conformément aux directives en lien avec la Covid-19. Les citoyens qui ont des questions sont invités à le faire par courriel à mairie@ville.vercheres.qc.ca

093-2021 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h26, la séance est levée sur la proposition de monsieur Claude Ménard appuyé par madame Christine Duchesne.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec.très.

094-2021 Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Secrétaire-trésorier



Un citoyen de la partie Est de Marie-Victorin demande que le projet d'égout collectif pour ce secteur soit travaillé en prévoyant envoyer les égouts vers Contrecoeur plutôt que vers Verchères considérant que la pente naturelle est dans ce sens :

Il faut rappeler que la réalisation d'égout conventionnel gravitaire dans ce secteur n'est pas possible. La Municipalité avait fait réaliser des études sur ce sujet et des rencontres d'informations ont été effectuées en 2016 avec les citoyens du secteur. Il a été convenu de réaliser en premier le projet de la section du rang des Terres-Noires. Ces travaux sont prévus pour 2021. À la lumière de ce projet, il est de moins en moins probable que la Municipalité réalise un projet d'égout collectif dans les secteurs ruraux Est et Ouest de Marie-Victorin.

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUE #2642
 CHÈQUES #2856 AU #2858
 CHÈQUES #2870 AU #2993

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDÉOTRON LTÉE	INTERNET	1 111,81 \$
PR	VIDÉOTRON LTÉE	TÉLÉPHONE	1 091,84 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	32 356,92 \$
PR	TELUS	CELLULAIRES	805,14 \$
PR	BELL CANADA	TÉLÉPHONE (MAISON DES JEUNES)	129,13 \$
PR	GLOBALPAYMENTS	FRAIS PAIEMENTS DIRECTS FÉVRIER 2021 (2 DE 12)	48,52 \$
PR	PAYS SAFE / NETBANK	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (FRAIS FÉVRIER 2021)	14,12 \$
PR	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION D'IMMEUBLE MARS 2021 (3 DE 12)	16 079,73 \$
PR	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES MARS 2021 (3 DE 12)	747,34 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MISE À JOUR DU RÔLE RÉVISION 03-2021	9 477,11 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES MARS 2021 (3 DE 12)	34 693,47 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	CONTRAT GÉOMATIQUE	4 601,25 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	BACS ROULANTS (12)	1 080,00 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	PISTE CYCLABLE ENTRE VERCHÈRES ET ST-MARC	9 162,49 \$
PR	SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE	IMMATRICULATION 2021	14 377,14 \$
PR	OPTIMA SANTÉ GLOBALE INC.	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS PROTECTION INCENDIE PÉRIODE FÉVRIER 2021 (2 DE 12)	41,68 \$
PR	ARÉO-FEU LTÉE	CYLINDRES (4) (INC-092 PROTECTION INCENDIE, GANTS PRO-TECH FUSION)	4 314,44 \$
PR	GBI EXPERTS-CONSEIL INC.	HONORAIRES BASSIN STATION POMPAGE STE-FAMILLE	5 576,29 \$
PR	COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE	QUOTE-PART	58 397,00 \$
PR	INFO PAGE INC.	IPA UTILISATEUR MARS 2021 PROTECTION INCENDIE	122,79 \$
PR	CRÉDIT-BAIL RCAP INC.	CONTRAT - PHOTOCOPIEUR KYCORA PÉRIODE DU 01/04/2021 AU 30/06/2021	634,32 \$
PR	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ D200 (RANG DES TERRES-NOIRES)	100,00 \$
PR	COLLÈGE MONTMORENCY	FORMATION - OFFICIER EN SÉCURITÉ INCENDIE (DAFI)	158,13 \$
PR	LUC FORCIER (PETITE CAISSE)	PÉRIODE MARS 2021 - ADMINISTRATION	1,00 \$
2642	UMQ - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	COTISATION 2021	8 537,01 \$
2856	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
2857	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
2858	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT MARS 2021	23 019,13 \$
2870	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	AÉROTHERME VESTIBULE USINE ÉPURATION	370,73 \$
2871	ROUSSEAU LEFEBVRE INC.	MODIFICATION POUR PARUTION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX	344,93 \$
2872	COPIBEC - SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE GESTION	LICENCE BIBLIOTHÈQUE 2021	28,74 \$
2873	REMORQUAGE VERCHÈRES INC.	REMORQUAGE / DÉNEIGEMENT RUE SAINTE-GENEVIÈVE	86,23 \$
2874	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHARGEMENT DU 18/02/2021, ÉPANDAGE DE SEL ET DÉCHARGEMENT DE LA NEIGE À CONTRECOEUR 18/02/2021 - FACTURÉ	8 295,00 \$
2875	EDUC EXPERT INC.	EXAMEN PRATIQUE MATIÈRES DANGEREUSES (POMPIERS)	436,36 \$
2876	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	PISTOLET POUR SOUDEUSE ET ENTRETIEN VÉHICULE BATTERIE DODGE VAN (V42-17)	533,32 \$
2877	KORVETTE 01	PAPIER CADEAU (35 ANS DE SERVICE)	2,88 \$
2878	SR IMPRIMERIE	PLAQUE PARC LOUIS ST-PIERRE/PLAQUES (5) EN ALUMINIUM (SALLES). AUTOCOLLANT (PATINOIRE), STRUCTURE / DRAPEAU	189,42 \$
2879	PG SOLUTIONS INC.	INSTALLATION ORTHOPHOTO 2020	523,14 \$
2880	FLOTS DE PAROLES	ÉVÉNEMENTS FEMMES DE PAROLES SOUTIEN ACTIVITÉS CULTURELLES	500,00 \$
2881	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	CONTRIBUTION (1 DE 4)	15 083,25 \$
2882	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (589,82\$), EAUX USÉES (1 410,46\$)	2 000,28 \$
2883	GUILLEVIN INTERNATIONAL CIE/CO.	RELAIS DE MESURE DE COURANT (POMPE À SABLE) ÉPURATION	245,69 \$
2884	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	SONDE PH ET MEMBRANE USINE FILTRATION	4 738,12 \$
2885	VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS IN	CUEILLETTE DE SOLIDE HUILEUX ENTRETIEN GARAGE	183,50 \$
2886	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	COPIES DE MUTATION MARS 2021 (3 DE 12)	55,00 \$
2887	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	CHANGER LUMINAIRES EXT. (4) USINE FILTRATION, DÉTECTEUR DE FUMÉE MAIRIE SOUS L'ESCALIER	1 247,51 \$
2888	WOLTERS KLUWER QUÉBEC LTÉE	RÈGLEMENT CONCERNANT LES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - FEUILLETS	1 043,70 \$
2889	PITNEY BOWES	CONTRAT D'ENTRETIEN ÉQUIPEMENT PÉRIODE DU 30 DÉCEMBRE 2020 AU 29 MARS 2021	262,90 \$
2890	A. & J.L. BOURGEOIS LTÉE	RÉVISION #1 INFRASTRUCTURES VIEUX VILLAGE RÉGL 536/537-2018 (INFR-159A/E/R-1)	1 832,22 \$
2891	TETRA TECH QI INC.	ASSISTANCE TECHNIQUE CONCERNANT USINE FILTRATION	1 375,10 \$
2892	JEAN-SÉBASTIEN MARTEL	FRAIS DÉPLACEMENT FÉVRIER 2021 ET ACHAT SAC À FONTAINE	283,94 \$
2893	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	75,00 \$
2895	TENAQUIP LTD	LUNETTES DE SÉCURITÉ-VOIRIE, SCIE ALTERNATIVE SANS FIL/CHARGEUR/CHIFFONS SPÉCIAUX PROTECTION INCENDIE	1 035,14 \$
2896	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	SABLE - PIERRE	675,90 \$
2897	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	598,17 \$
2898	ICO TECHNOLOGIES	CONSEIL SANS PAPIER MARS 2021 (3 DE 12)	191,52 \$
2899	COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	AUTRES BIENS NON DURABLES/ ADMINISTRATION, VOIRIE, ÉGOUT, PATINOIRE	229,89 \$
2900	AIR LIQUIDE CANADA INC.	BOUTEILLE GAZ VOIRIE	22,54 \$
2901	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) FÉVRIER 2021 (2 DE 12)	296,00 \$
2902	MARTIN MASSICOTTE	FRAIS DÉPLACEMENT FÉVRIER 2021	49,98 \$
2903	PAGENET DU CANADA INC.	TÉLÉCOMMUNICATION MARS 2021 (3 DE 12) PREMIERS RÉPONDANTS	151,82 \$
2904	VILLE DE ST-AMABLE	ENTRAIDE DU 27/01/2021 AU 41 CALIXA-LAVALLEE, DU 28/01/2021 AU 592 CHEMIN DES ÉRABLIÈRES, DU 31/01/2021 AU 21 ST-PASCAL	2 137,50 \$
2905	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	RECHARGE CYLINDRES D'AIR, PIÈCES PROTECTION INCENDIE	524,99 \$
2906	NOVEXCO INC.	FOUNTITURE DE BUREAU ADMINISTRATION, BIBLIOTHÈQUE, CONSEIL	827,59 \$
2907	ASS. DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QC	COTISATION 2021	469,08 \$
2908	LIBRAIRIE ALIRE	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	771,27 \$
2909	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	LICENCES RADIOS PROTECTION INCENDIE ET VOIRIE	739,67 \$
2910	LES FABRICATIONS DAUNAIS INC.	ENTRETIEN VÉHICULE DOMPEUR (TOILE)	240,19 \$
2911	ACIER PICARD INC.	DIVERS VOIRIE/GARAGE/PATINOIRE	699,41 \$
2912	DEMIX AGRÉGATS	PIERRE -SABLE BRIS AQUEDUC (MADELEINE ET LÉO/PROVOST)	1 704,36 \$
2913	SEL WARWICK INC.	SEL	7 090,82 \$
2914	LONGUS RIVE-SUD/RENÉ RIENDEAU(1986) INC.	ENTRETIEN VÉHICULES PÉPINE (V-35-11) ET BALAI DU JOHN DEERE (V-30-07)	944,79 \$
2915	C. PERREAULT CONST. INC.	EXCAVATION BRIS AQUEDUC (MADELEINE ET LÉO/PROVOST)	1 678,64 \$
2916	GROUPE J L D - LAGUÉ	ENTRETIEN JOHN DEERE (V44-19)	93,60 \$
2917	EDUC EXPERT INC.	EXAMEN SECTION 4 DU 26/09/2020 À BELOEIL (POMPIERS)	966,85 \$
2918	9379-8940 QUÉBEC INC.(SOLUTION ANIMATION)	ABONNEMENT 2021-2022 (FRAIS DE RÉSERVATIONS) LOISIRS	402,41 \$
2919	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHARGEMENT DU 26/02/2021, DÉCHARGEMENT CONTRECOEUR 24/02/2021 ET 01/03/2021 - FACTURÉ	6 700,00 \$
2920	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAIEMENT DE L'EAU POTABLE FÉVRIER 2021 (2 DE 12)	19 207,58 \$
2921	LOUANN ROLLIN PARENT	SAVONS FÊTE DES BÉNÉVOLES	1 008,00 \$
2922	BUOPRO CITATION	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE, DÉSINFECTANTS/ASSAINISSEMENT COVID-19	503,85 \$
2930	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	MÉDIAPOSTE LE REFLET FÉVRIER / MARS/ AVRIL / MAI 2021	362,89 \$
2931	SYSTÈMES D'ENTRÉE ASSA ABLOY CANADA INC	FRAIS SEMI-ANNUEL ENTRETIEN PORTE BIBLIOTHÈQUE	323,56 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUE #2642
 CHÈQUES #2856 AU #2858
 CHÈQUES #2870 AU #2993

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
2932	SEMAMIER PAROISSIAL	SEMAMIER PAROISSIAL 2021	112,11 \$
2933	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT DÉCHARGEMENT À CONTRECOEUR 4/03/2021 - FACTURÉ	1 815,00 \$
2934	COL BLEU	CHAUSSURES	155,18 \$
2935	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	ADOBE CREATIVE CLOUD FEVRIER 2021 (COMMUNICATION), MUSIQUE EN PLEIN AIR (CHALET/GLISSOIRE) FÉVRIER 2021, ÉQUIPEMENT WONDESHAPE (ÉDITEUR DE VIDÉOS) FÉVRIER 2021, ZOOM CONFÉRENCE À DISTANCE - LOISIRS, CADEAUX 35 ANS DE SERVICES, ENTRETIEN INFORMATIQUE DES ORDINATEURS PUBLICS BIBLIO, EXCHANGE ONLINE PLAN DU 16/02/2021 AU 15/02/2022	539,04 \$
2936	POMPACTION INC. - SUCC. PTE-CLAIRE	DIAPHRAGME SUR UNE POMPE FERRIQUE ÉPURATION	398,63 \$
2937	ÉQUIPEMENT MÉDICAL RIVE NORD	PRODUITS / ÉQUIPEMENTS CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	86,40 \$
2938	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	RECHARGE CYLINDRES D'AIR, PIÈCES PROTECTION INCENDIE	249,41 \$
2939	BURO & CIE	ACHAT DE VOLUME BIBLIOTHÈQUE ET FOURNITURE DE BUREAU	472,85 \$
2940	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	LICENCE SÉCURITÉ BITDEFENDER GRAVITY (COMMUNICATION), SERVICE ZÉRO SPAM POUR OFFICE 365	774,01 \$
2941	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	CHÈQUES - CADEAUX	100,00 \$
2942	ASS. DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	FORMATION - LA GRANDE WEBDIFFUSION 2021	458,75 \$
2943	COPICOM INC.	COPIES FACTURÉES PÉRIODE DU 13/12/2020 AU 12/03/2021 (PHOTOCOPEUR)	824,34 \$
2944	TETRA TECH QI INC.	ASSITANCE TECHNIQUE CONCERNANT USINE FILTRATION	1 417,07 \$
2945	VILLE DE CONTRECOEUR	ENTRAIDE DU 27/01/2021 AU 41 CALIXA-LAVALLÉE, DU 28/01/2021 CASERNE VERCHÈRES, DU 31/01/2021 AU 21 ST-PASCAL	2 025,00 \$
2946	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE	ADHÉSION 2021	100,00 \$
2949	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	3 612,35 \$
2950	ACMQ - ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS	COLLOQUE ANNUEL - SÉRIE ÉVÉNEMENTS VIRTUELS 2021	517,39 \$
2951	9379-8940 QUÉBEC INC.(SOLUTION ANIMATION	ATELIERS VIRTUELS SEMAINE DE LA RELÂCHE,	1 087,30 \$
2952	GLS	FRAIS TRANSPORT USINE FILTRATION ET CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	42,77 \$
2953	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES USINE FILTRATION (BATTERIE)	593,27 \$
2954	CITOYEN	PROGRAMME DE SUBVENTION 2020 - PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLES - REMBOURSÉ PAR LA MRC	94,58 \$
2955	CITOYEN	PROGRAMME DE SUBVENTION 2021 - COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉS - REMBOURSÉ PAR LA MRC	100,00 \$
2956	A.G.D. VERCHÈRES EXPRESS INC.	ENTRETIEN VÉHICULES VOIRIE	53,78 \$
2957	S.R.S. CONVERGENCE	CARTOUCHES IMPRIMANTE CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	109,23 \$
2958	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	CONTRAT DE SERVICE PÉRIODE DÉCEMBRE / JANVIER / FÉVRIER 2021 USINE FILTRATION	1 941,65 \$
2959	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (208.12\$)	208,12 \$
2960	LOUANN ROLLIN PARENT	SAVONS FÊTE DES BÉNÉVOLES	742,00 \$
2961	CHANEL SABOURIN PHOTOGRAPHE	CRÉATION SÉRIE DE PHOTOS DES GLISSADES	402,41 \$
2962	ACCP - ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS	COTISATION 2021	105,00 \$
2963	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	PROMO - "VERCHÈRES - J'EN SUIS FIER!"	274,09 \$
2964	VILLE DE ST-AMABLE	ENTRAIDE DU 13/02/2021 AU 416 CHEMIN DES ÉRABLIÈRES	675,00 \$
2965	JOURNAL DE LA RELÈVE INC.	AVIS VERSION WEB - SOUMISSION S21-02-24 TRAVAUX DE RESURFAÇAGE RANG DES TERRES-NOIRES	342,63 \$
2966	ACIER PICARD INC.	ENTRETIEN PARCS	109,23 \$
2967	GLS	FRAIS TRANSPORT PROTECTION INCENDIE	153,55 \$
2968	GLS	FRAIS TRANSPORT PROTECTION INCENDIE	70,23 \$
2969	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	PERMIS DE PESTICIDES (3 ANS)	117,00 \$
2970	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	PERMIS DE PESTICIDES COL BLEU	196,00 \$
2971	FNX-INNOV INC.	HONORAIRES RÉSEAU SANITAIRE RANG TERRES-NOIRES /MTÉE CALIXA-LAVALLÉE (INFR-162)	5 346,34 \$
2972	CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOS DE LA MONTÉRÉGIE	MATÉRIEL BIBLIOTHÈQUE	104,98 \$
2973	COMMUNICATION - JEUNESSE	ADHÉSION 2021	150,00 \$
2974	MÉTRO VERCHÈRES INC	AUTRES BIENS NON DURABLES/ ADMINISTRATION, VOIRIE, BIBLIOTHÈQUE	94,60 \$
2975	CLUB SOCIAL DES POMPIERS VERCHÈRES	ACTIVITÉS CLUB SOCIAL 2021	4 500,00 \$
2976	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAIEMENT DE L'EAU POTABLE MARS 2021 (3 DE 12)	19 207,58 \$
2977	ÉNERGIES SONIC INC.	ESSENCE GÉNÉRATRICES MAIRIE / USINE FILTRATION / PROTECTION INCENDIE	1 389,88 \$
2978	SR IMPRIMERIE	CARTES "MERCİ" - BÉNÉVOLES. SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉ, FEUILLETS TOURISME 2021	517,97 \$
2979	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	SULFATE FERRIQUE ÉPURATION	11 060,60 \$
2980	ICO TECHNOLOGIES	CONSEIL SANS PAPIER AVRIL 2021 (4 DE 12)	191,52 \$
2981	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	31,40 \$
2982	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	30,31 \$
2983	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	32,24 \$
2984	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	72,03 \$
2985	GESTION CAPITAL GOSSELIN INC.-SANISOURCE	MASQUES DE PROCÉDURE MÉDICAUX - COVID-19	217,05 \$
2986	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	55,52 \$
2987	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	192,21 \$
2988	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	740,00 \$
2989	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE À LA GESTION DES NUISANCES DUES AUX FRÈNES MORTS	100,00 \$
2990	CITOYEN	PROGRAMME RÉNOVATION VIEUX VILLAGE DEMANDE #86 SP-2021-0047	709,59 \$
2991	GLS	FRAIS TRANSPORT VOIRIE	14,85 \$
2992	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	3 375,00 \$
2993	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	311,37 \$
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER/COMMUNICATIONS)	3 880,92 \$
		SALAIRES	77 390,69 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	41 762,23 \$
		TOTAL:	508 685,21 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUE #2642
CHÈQUES #2856 AU #2858
CHÈQUES #2870 AU #2993

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE
------------------	--------------------	---------------------------

*** CES MONTANTS INCLUS LES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL VIA SA DÉLÉGATION DE POUVOIR.

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 31 mars 2021

Luc Forcier,
Secrétaire-trésorier et Directeur général

*** NOTE : PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUE #2947 ET 2948 (2 DE 3)

CHÈQUES ANNULÉS

#2923